

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

Séance du 21 Décembre 2017

**Commune de
PAULHAN**

N° 2017/12/09

Date de la convocation	12 / 12/ 2017
	<u>Votes : 22</u>
Présents : 19	Pour : 22
Absents : 05	Contre : 0
Représentés : 03	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le vingt et un décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Objet : Décision modificative N° 3 - Budget Assainissement

Étaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAM Thierry, JAURION Léon, RICARD Christine, ROYON Sophie, SEBASTIAN David, WEHRMEIJER Patricia.

Étaient absents : Mme BORGNAT Géraldine, DJUROVIC Aleksandra, HEREDIA Fabienne, ROIG José, DUPONT Laurent.

Procurations :

- Mme AMMARI Hanane à Mme WEHRMEIJER Patricia
- Mme BOUISSON Mylène à Mr ALEIX Bertrand
- Mme L'HOTE Valérie à Mr JAM Thierry

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171221-2017-12-09-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

section Exploitation Dépenses					
chapitre	article	intitulé	BP2017 Pour mémoire	crédits +	crédits -
o22		Dépenses imprévues	24 320,00 €		60,00 €
o14	706129	Reversement redevance pour modernisation réseaux collecte	33 000,00 €	60,00 €	
totaux généraux				60,00 €	0,00 €

Oui l'exposé de son rapporteur,

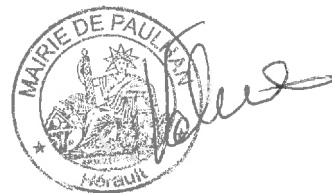
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier et à l'unanimité,

- Adopte la modification budgétaire telle que définie dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
C. VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171221-2017-12-09-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018